

COMMUNE
USSON EN FOREZ



DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
N° D20261802-10

SUR LE COMPTE FINANCIER UNIQUE - CFU
2025
M57 - BUDGET COMMUNAL

nombre de membres en service	14
nombre de membres présents	12
pouvoir	1
abstentions	1
nombre de suffrage exprimé	12
VOTES : contre 0 pour	12
date de convocation :	18.02.2026

Présents : BÉAL H - GALLON M - RIVAL N - DELORME D - MAILLET-BERT P - CHATAING P
BONNEVAUX V - PITAVY A - DAURELLE T - JOUMARD-DESSALCES S - SIBAUD-BUSSAC L - PAULET N
MAURICE-M - BOUREILLE-G (12)

Le 18 février 2026 à 20h30, le conseil municipal réuni en séance ordinaire sous la présidence de Mr Hervé BEAL, Maire, délibérant sur le compte financier unique de l'exercice 2025 dressé conjointement par Monsieur le Maire et le centre de gestion comptable de Montbrison reprenant le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré ; lequel peut se résumer ainsi : (en Euros)

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)	dépenses ou déficit(4)	recettes ou excédents(4)
Résultats reportés		164 047,22		421 377,05		585 424,27
Opérations de l'exercice	1 219 321,67	1 644 061,04	2 490 611,87	1 700 256,55	3 709 933,54	3 344 317,59
Totaux	1 219 321,67	1 808 108,26	2 490 611,87	2 121 633,60	3 709 933,54	3 929 741,86
Résultats de clôture	0,00	588 786,59	368 978,27	0,00		219 808,32
Restes à réaliser				448 628,00	0,00	448 628,00
Totaux cumulés	0,00	588 786,59	368 978,27	448 628,00	3 709 933,54	4 378 369,86
Résultats définitifs	0,00	588 786,59	0,00	79 649,73	0,00	668 436,32

1° **adopté** dans les termes le CFU dressé conjointement par la commune et par le Centre de Gestion Comptable de Montbrison.
Ont signé au registre tous les membres présents. Fait à Usson en Forez, le 25 février 2026.

Le Maire, Hervé BEAL

Sandrine JOUMARD-DESSALCES
Secrétaire de séance



